



Le fil d'Aunay



N°14 - juillet 2014

Le mot du maire

Au nom de l'ensemble des conseillers municipaux, je tiens à vous remercier pour la confiance renouvelée que vous venez de nous témoigner. C'est avec une profonde émotion et un mélange de fierté et d'humilité que je reçois le mandat que vous venez de me confier à nouveau.

Le soir même des élections, à l'annonce des résultats, j'ai affirmé vouloir continuer à être le Maire de toutes les Aunaises et Aunais, tout comme les élus de ce Conseil Municipal seront les élus de tous.

Aujourd'hui, le conseil municipal a sensiblement évolué. Il se compose d'hommes et de femmes représentant toutes les tranches d'âge, toutes les catégories socio-professionnelles. C'est une équipe unie, dynamique, compétente, qui a la volonté de travailler, d'œuvrer pour le bien de la collectivité Aunaise. Nous sommes à votre service et à votre écoute, n'hésitez donc pas à nous faire part de vos idées, de vos observations, de vos remarques.

Nous devons veiller à maintenir un climat serein, propice au travail, aux rencontres constructives et à l'épanouissement de tous au sein de notre commune.

En attendant de vous rencontrer très nombreux lors de la fête du village le 26 et 27 juillet, occasion pour tous de vivre de moments agréables, je vous assure de notre entière disponibilité et de notre engagement total pour votre bien être.

Je vous souhaite d'excellentes journées d'été dans notre beau village !

Bien à vous

*Votre Maire
Victor Marques*

Événements communaux

Fête du village, 26 et 27 juillet 2014

Le Comité des Fêtes vous propose cette année :

Samedi 26 Juillet :

20h, repas champêtre (sur réservation) et soirée dansante

Dimanche 27 Juillet :

Messe à 9h 45

Pétanque en triplette formée, trophée Daniel Dugué, inscription sur place à 13h 30, 5€ par joueur.

Vide-grenier : à partir de 8h, sans réservation, gratuit pour les habitants d'AUNAY LES BOIS

Jeux pour enfants, vente d'enveloppes, buvette...

VENEZ NOMBREUX

Soirée détente karting :

Monsieur Galliot, propriétaire exploitant du circuit international de karting d'Aunay, a convié les habitants d'Aunay pour une soirée découverte du kart de loisir le vendredi 20 juin en fin de journée.

Une quarantaine d'habitants d'Aunay, de 7 à 77 ans a répondu présent. Ambiance agréable, esprit de compétition pour certains et découverte prudente pour d'autres en toute sécurité. Bref, une très bonne soirée pour tous. ... Merci donc à Monsieur Galliot pour cette très belle soirée.



Nous vous rappelons que les habitants d'Aunay bénéficient d'un tarif préférentiel.

Commissions communales :

Environnement, cadre de vie, tourisme : Victor Marques, Anne Guenanen, Frédéric Busnel, Philippe Motte, Jean François Prevel, Christine Lemarrois, Daniel Barberet,

Animation culturelle, communication, secteur associatif : Victor Marques, Martine Tissier, Véronique Colin, Magalie Rousseau,

Appel d'offres, finances : Victor Marques, Frédéric Busnel, Philippe Motte, Claude Dépond, Sylvain Delporte, Magalie Rousseau

Assainissement, bâtiments, voirie : Victor Marques, Claude Dépond, Anne Guenanen, Martin Brunner, Sylvain Delporte, Véronique Colin, Jean Yves Chales, Daniel Barberet

N'hésitez pas à les contacter si vous avez des propositions ou des remarques à faire.

Travaux de la nouvelle mairie : Les travaux qui ont commencé en début de semaine 46 de 2013 seront à 95% effectués à parution.

Aménagement et le nettoyage du parc de la future mairie : Samedi 19 juillet, une douzaine d'habitants de la commune a entrepris l'aménagement et le nettoyage du parc de la future mairie : suppression de la haie de sapins pour permettre l'accès à l'aire de jeux et une meilleure visibilité, fauchage et taille de la haie. Nous remercions tous les participants et tout particulièrement Alain Levesque qui est venu avec son télescopique, ce qui nous a évité de nombreux aller et retours pour l'évacuation des branches.

Chronique historique - l'église d'Aunay les Bois

L'église Saint-Ouen d'Aunay (Alneium au XI^e siècle) fut dédiée à Saint-Ouen et était enclavée dans la propriété du château actuel. Elle est de construction seigneuriale et remonte vraisemblablement au XII^e siècle. La nef est du XVII^e siècle. Le grand autel en bois peint blanc et or est fort important. Le coffre de l'autel, de forme galbée avec un décor à quatre feuilles est du XVIII^e siècle. Le tabernacle est décoré d'un pélican.

Le retable de style Louis XIV est divisé en trois parties par quatre colonnes à chapiteaux corinthiens. Le tableau représente l'Ascension du Seigneur. Les statues des côtés sont modernes. La corniche porte un fronton à décor de chutes de guirlandes. Sur les côtés, deux cartouches portent les armes des Romanet et des Mésenge.

Deux anges adorateurs et des pots à feu surmontent les colonnes au-dessus de la corniche.

Pierre Rives de Mazelet, archiviste diocésain, a eu l'amabilité de nous confier quelques informations sur les revenus d'un ecclésiastique d'Aunay sous l'Ancien régime : l'abbé Broquet (1734-1820)

Le curé n'était gros *décimateur** qu'en partie ; le chanoine *prébendé*** de Saint-Martin avait la dime d'un autre canton ainsi que l'abbaye de Lonlay. Le curé d'Aunay avait toutes les menues dimes et les *novales****. Il possédait quinze arpents de terre labourable, prés, herbages, bois et taillis. En 1790, l'abbé Broquet dresse l'état des biens ecclésiastiques de la paroisse d'Aunay.

- Dimes en grains : l'abbé Lelièvre, chanoine de Sées : 1040 livres
- Les bénédictins de Lonlay : 600 livres et 600 livres de pot-de-vin.
- Le curé : 450 livres - Filasses, fruits, laines, agneaux.
- Charges : *Taille*****, 124 livres 14 sols et 7 deniers.

Détail des revenus de la cure pour l'année 1790

- Laine en suint : 44 livres à 10 sols la livre
- Chanvre femelle : 24 livres 4 sols
- Chanvre mâle : 178 livres 8 sols
- Lin : 3 livres 5 sols
- Agneaux et veaux : 24 livres 4 sols
- Seigle : 38 livres 15 sols
- Blé : 547 livres 19 sols
- Pois de toute espèce : 17 livres
- Avoine : 39 livres 12 sols
- Lentilles : 14 livres six sols

Les revenus de la cure étaient estimés à 1617 livres dont il fallait déduire la pension du vicaire (350 livres), les frais de récolte, battage et la taille, soit environ 961 livres.

Un prêtre courageux

L'abbé Jacques François Broquet fut très aimé de ses paroissiens. Né en 1734 à Briouze, il s'installa en 1778 à la cure. Il venait de perdre le 22 novembre 1777 à Sées, sa sœur Marie-Françoise, épouse d'Etienne-Jean Mercier, bourgeois d'Alençon.

Marie-Françoise Mercier mourut en couches après avoir mis au monde, Anne-Françoise, née le 16 novembre de la même année.

Le Père Broquet prit l'enfant sous sa protection et l'installa au presbytère avec une domestique.

Le 6 février 1791, après avoir été sommé par les révolutionnaires de prêter serment à la Nation, le père Broquet, à l'issue de la messe paroissiale, promit de veiller avec soin sur les fidèles qui lui étaient confiés, d'être fidèle à la nation, à la loi et au Roi et de maintenir de tout son pouvoir la constitution. Il réduisit toutefois le texte sur le registre et s'engagea à préserver la constitution purement civile décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roi.

Le 22 mai, il lut au prône, une lettre pastorale adressée à Monseigneur le Fessier, dont il retrancha tout ce qu'il y avait de contraire à la foi catholique. Son premier engagement prévalut toutefois et il perçut de ce fait, sa pension et conserva son bénéfice.

Le 6 avril 1795, il avoua toutes ses fautes et rétracta tout ce qu'il y a de contraire à la foi catholique. Il renonça à tout traitement venant de la nation et se soumit à tout ce qui serait ordonné par l'Eglise. Il fut alors obligé de se cacher pour échapper aux foudres révolutionnaires et ce n'est qu'en 1805 qu'il revint à Aunay sur les injonctions de ses paroissiens. Il maria sa nièce

Anne-Françoise, dans notre village, le 21 octobre 1806 à François le Royer, fermier de Chambillon puis mourut à Aunay le 17 mars 1820.

*Le *décimateur* était sous l'Ancien Régime, celui (individu ou communauté) qui avait le droit de lever la dîme (impôt en nature prélevé par l'Eglise sur les productions agricoles)

** Une *prébende* désigne un revenu strictement attaché à un canonicat, chargé ecclésiastique du chanoine et qui représente son bénéfice.

*** Une *novale* est une terre nouvellement défrichée.

**** La *taille* est un impôt direct sur le revenu.

Résumés des Conseils municipaux :

Faute de place dans ce journal, nous ne mettons ici que le résumé des Conseils municipaux. Les comptes rendus officiels, plus complets, sont affichés en mairie et consultables sur place.

Conseil du 07.12.2013

Etaient présents : Victor Marques, maire, Philippe Motte, adjoint, Philippe Rameau, Jean Luc Mary, Martine Tissier, Michel Meunier, Martin Brunner, conseillers

Absent excusé : Steve de Romanet qui a donné procuration à Jean Luc Mary

Absents : Pierre Abrahamse, Pierre Yves Kério

Electrification (ex S.I.E.), transfert de compétences : Suite à la dissolution de tous les syndicats secondaires d'électrification (dont le SIE Centre Orne où nous étions) au profit d'un seul syndicat départemental, toutes les communes appartenant à cet ancien Syndicat Centre Orne doivent entériner le transfert de compétences au profit du Syndicat Départemental. Le Conseil a entériné ce transfert de compétences.

Conseil du 15 mars 2014

Etaient présents : Victor Marques, maire, Philippe Motte, adjoint, Michel Meunier, Philippe Rameau, Pierre Abrahamse, Jean Luc Mary, Steve de Romanet, conseillers

Absents excusés : Martine tissier (procuration à Philippe Motte)

Absents : Pierre Yves Kério

Dématérialisation : La dématérialisation (circulation des informations avec le Trésor Public et la Préfecture par transferts électroniques) sera obligatoire au 1^{er} janvier 2015.

Pour les échanges de documents comptables avec le Trésor Public, le Conseil entérine la proposition de notre prestataire actuel, Modularis, pour assurer l'archivage et la sauvegarde de ces flux d'information pour une somme de 240.56€. Une demande de subvention DETR est faite pour cette dépense.

Pour les échanges avec la Préfecture, le Conseil entérine l'adhésion au service CD FAST ACTES et donne au maire le pouvoir de négocier et signer le devis. Une demande de subvention DETR est également faite pour cette dépense.

Adhésion de communes au Syndicat Départemental de l'Orne : Toutes les communes adhérentes doivent se prononcer sur la demande d'adhésion (suite à la réorganisation territoriale) de nouvelles communes qui sont Baroche sur Luce, Beaulandais, Couterne, La Chapelle d'Andaine, Geneslay Haleine, Juvigny sous Andaine, Lore, Luce, Perrou, St Denis de Villeneuve, Sept Forges, et Tesse Froulay. Le Conseil a émis un avis favorable.

Comptes administratifs 2013 : en euros

Investissements		+	Fonctionnement		=	Total
Recettes 2013	86 035.36		Recettes 2013	90 198.34		176 233.70
Dépenses 2013	-19 140.57		Dépenses 2013	-45 570.12		-64 710.69
résultat de l'année	66 894.79		résultat de l'année	44 628.22		111 523.01
report 2012	-4 265.69		report 2012	61 679.00		57 413.31
résultat de clôture	62 629.10		résultat de clôture	106 307.22		168 936.32
Reste à Réaliser			R à R			
Recettes	84 560.00		Recettes	0.00		84 560.00
Dépenses	-147 612.15		Dépenses	0.00		-147 612.15
Total cumulé	-423.05		Total cumulé	106 307.22		105 884.17

↓
affectation 2014

investissement	0.00
fonctionnement	105 884.17

Le Conseil approuve les comptes 2013, constate leur conformité avec ceux de la Trésorerie et décide d'affecter la somme de 423.05 € pour résorber le déficit du compte investissement et d'affecter l'excédent restant, 105 884.17 € au compte de réserve pour l'exercice 2014.

Conseil du 29 mars 2014 avec le nouveau conseil

Etaient présents : Victor Marques, maire, Philippe Motte, Anne Guenanen, adjoints, Martin Brunner, Frédéric Busnel, Véronique Colin, Sylvain Delporte, Gilles Dhaille, Claude Dépond, Magali Rousseau, Martine Tissier conseillers

Election du Maire : Victor Marques est élu au 1^{er} tour par 10 voix et un bulletin blanc

Election du 1^{er} adjoint : Philippe Motte est élu au premier tour à l'unanimité

Election du 2^{ème} adjoint : Anne Guenanen est élue au premier tour à l'unanimité

Indemnités d'élus : le Conseil se prononce pour les indemnités suivantes :

- pour le maire, 600 € brut mensuel
- pour chacun des adjoints, 150 € brut mensuel

Délégués à la CdC de la Vallée de Haute Sarthe

- Titulaire : Victor Marques
- suppléant : Philippe Motte

Délégués au SIAEP d'Essay (eau)

- Titulaire : Victor Marques
- Suppléant : Frédéric Busnel

Délégués au Syndicat de la Tanche :

- Titulaires : Claude Dépond, Martin Brunner
- Suppléants : Sylvain Delporte, Frédéric Busnel

Délégués au Parc Normandie-Maine :

- Titulaire : Victor Marques
- Suppléant : Anne Guenanen

Délégués au SIVOS (scolaire) :

- Titulaires : VICTOR Marques, Anne Guenanen
- Suppléants : Sylvain Delporte, Philippe Motte

Délégués à la section locale de SDCEO (syndicat départemental d'électrification de l'Orne :

Conseil du 22 avril 2014

Etaient présents : Victor Marques, maire, Philippe Motte, Anne Guenanen, adjoints, Martin Brunner, Frédéric Busnel, Véronique Colin, Sylvain Delporte, Gilles Dhaille, Claude Dépond, Magali Rousseau, Martine Tissier conseillers

Travaux supplémentaires pour la nouvelle mairie :

Après visite des services de contrôle, des travaux de conformité sont nécessaires:

- pour l'assainissement, le filtre à sable ne peut pas être installé du même côté que la fosse, aussi un contournement de la mairie, avec pompe de relevage est nécessaire. Après étude de plusieurs devis, l'entreprise EBM est retenue pour un montant TTC de 3787.48 €
- pour l'électrification, une armoire de raccordement abonné devait être encastrée sur le pignon. Le devis ERDF est accepté pour un montant de 1788.72 € TTC.

Subventions aux associations :

Sur un budget total de 1500.00 € voté au BP, nous avons attribué :

ADMR, 50.00 - BTP CFA de l'Orne (un élève), 50.00 - Banque alimentaire, 100.00 - Comité des fêtes d'Aunay, 200.00 - 3IFA (un élève), 50.00 - Syndicat d'initiatives d'Essay, 50.00 - UNA, 50.00 - enveloppe restant à attribuer, 950.00

Le carnet d'Aunay

Nouveaux habitants - Jonathan Marques, Sylvine Labbé et leur fille Lilou, à la Boularderie

Décès : - Monsieur Jean RUCHON, Chambillon, décédé le 20 mai 2014 à Aunay les Bois
- Madame Jacqueline MEUNIER, la Chauvinière, décédée le 3 juin 2014 à Alençon

Infos diverses

Relevé des odeurs du centre d'enfouissement :

Si vous constatez des odeurs désagréables venant du centre d'enfouissement, merci de relever les dates et heures et de les communiquer à la mairie au fur et à mesure. Ces informations seront utilisées pour les actions à venir.

Assainissement non collectif - Vidange des fosses septiques



Pour avoir de meilleurs prix, nous organisons le groupage des commandes de vidanges de bacs à graisse et de fosses septiques. Pour vous inscrire, merci de contacter Cathy Marques qui centralise les demandes : 02.33.27.77.07
Mail cathmarques@orange.fr

En période de chauffe des maisons, nous faisons de même avec les livraisons de fuel, le groupage des commandes permet une négociation sur les prix. Contactez également Cathy Marques.

Transport à la demande

Taxi Futé du lundi 14h au vendredi 12h.

Rendre visite à vos amis, vos proches,

Rejoindre un arrêt de bus du réseau Cap Orne,

Vous rendre dans une administration, chez votre médecin ou dans une maison de retraite ...

Adultes, enfants, souhaitant se déplacer uniquement sur le territoire de la CdC de la Vallée de la Haute Sarthe, peuvent utiliser le service de transport à la demande sur un simple appel.

Réservation la veille avant 12h du mardi au samedi matin au 02.33.27.63.97 ou otpaysmelois@wanadoo.fr. Le trajet vaut 2 euros par personne (un aller-retour = 2 trajets)

Taxe sur les ordures ménagères

A partir de janvier 2014, cette taxe ne sera plus appelée sur le document de la taxe foncière. Elle est devenue une redevance, c'est-à-dire qu'elle sera appelée par la Communauté de Communes et sera à payer au trésor public, qui l'affectera au compte de la CdC Vallée de la Haute Sarthe.

Les travaux de la Tanche

Avancement du chantier : Fin de la tranche 3.

Une distribution de piquets et de barbelés est prévue sur les parcelles en cours de traitement, dont celles d'Aunay.

Les travaux de la tranche 4 débuteront courant 2014.

Déchetterie

Les horaires d'été et d'hiver entrent en vigueur le lundi suivant le week-end du changement d'heure. Rappel de l'horaire d'été :

ESSAY					
	lundi	mardi	mercredi	vendredi	samedi
Matin	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
après-midi					14h - 18h

Le changement d'horaire concerne l'heure de fermeture du samedi après-midi.

Des négociations sont en cours en vue du rattachement de notre commune au service de traitement des ordures ménagères de notre CdC de la Vallée de Haute Sarthe. Tant que cela n'est pas réalisé, nous dépendons toujours du SMIRTOM du Merlerault, donc de la déchetterie d'Essay. Nous en profitons pour rappeler que les sites doivent rester propres et que les containers sont destinés aux seuls déchets ménagers et non aux encombrants qui doivent être déposés en déchetterie. Des sanctions peuvent être appliquées en cas de non respect.

Opération tranquillité vacances, rappel:

Avant de partir, nous vous conseillons de signaler à la brigade de gendarmerie du Mêle ou de Sées, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Stop Pub

Des autocollants "STOP PUB" sont à la disposition de ceux qui le souhaitent à la mairie.

Parc de jeu non accessible

Les travaux ont rendu inaccessible le parc de jeux pendant quelques semaines, que les enfants et leurs mamans veuillent bien nous en excuser.

Stationnement réglementé

Parallèlement à la construction du stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite à côté de la nouvelle mairie, les trottoirs allant de la Drouinerie (Delporte, Leconte, Dos Prazeres) jusqu'à la nouvelle mairie seront réservés à l'accès sécurisé pour piétons. Il ne sera plus possible d'y stationner des voitures. Un arrêté sera fait dans ce sens. Merci aux riverains de prévenir les personnes qui viendront leur rendre visite.

Les Services de la Mairie

Secrétariat de Mairie

Ouverture pour tous renseignements ou demandes de documents officiels.

Le Jeudi : de 16h00 à 18h00 - Le Samedi, de 10h00 à 12h00, permanence du Maire et de l'Adjoint

Pour les congés d'été, la mairie sera fermée les jeudi 14 et 21 Août, les samedi 16 et 23 Août

En cas d'urgence appeler le Maire au : 02.33.27.77.07 ou 06.77.94.11.44

Tél / Fax : 02.33.27.48.69 - E-mail : mairie.aunay-les-bois@wanadoo.fr

Site : www.aunay-les-bois.fr



Journal municipal réalisé par la commission communication sous la responsabilité du Maire